Quelques nouvelles de Lussac....

JANVIER 2017
N°5

INVITATION

A l'occasion de la nouvelle année,

le conseil municipal vous convie à la

cérémonie des voeux

Le vendredi 20 janvier,

à 19H

à la salle des fêtes

LA MAIRIE VOUS ACUEILLE :

Le mardi et jeudi de 9H à12H30 et de 14H à 17H

Le mercredi et vendredi de 9H à 12H30

05 45 71 30 88

mairie@lussac16.fr

L'édito du Maire :

Les habitants de notre planète comprennent- ils que la vie, l'économie et donc la politique doivent entièrement être consacré à l'être humain ?...

Les Etats-Unis ont élu un président totalement à l'opposé de ce projet après une campagne politique hyper médiatisée, animée par la haine, la misogynie et le racisme !... Et, une fois encore, les propos mensongers et manipulateurs ont payé, comme lors du référendum sur le « Brexit » de nos voisins et amis Anglais, comme les rejets des politiques en Hongrie et en Pologne, comme les orientations politiques inquiétantes en Autriche et autres…

Nous avons besoin d'une Europe des solidarités—celle du respect et de la fraternité des peuples—et non de l'Europe des concurrences et de la compétitivité - celle de l'argent - !...

Nombreux sont celles et ceux qui ressentent de la colère, de l'amertume et une envie de revanche face à un système politique qui les a abandonnés…

Soyons attentifs et vigilants, 2017 sera un temps d'expression de la démocratie pour que la redistribution des richesses produites soit juste et équitable. C'est la seule solution pour éviter les nombreuses guerres qui embrasent la planète !....

Et plus près de nous alors ??...

Sans ambiguïté, le conseil municipal de Lussac, comme le Conseil Régional du Poitou-Charentes et de nombreuses communes se sont prononcés contre les grands marchés transatlantiques (CETA et TAFTA), et se recentre sur la défense des services publics avec la volonté de poursuivre et développer le « bien vivre ensemble » dans notre commune. Cela mérite bien un petit bilan de mi-mandat, quelques souvenirs de notre « fête au village », et surtout une invitation à vous impliquer davantage à la vie associative. Toutes les bonnes initiatives et bonnes volontés sont les bienvenues !...

La vie communale s'est un peu modifiée :

* En septembre, Madame Laplagne a quitté le conseil pour des raisons qui lui appartiennent, et c'est désormais à 10 que nous continuons notre engagement auprès de vous.
* En janvier 2017, de nouvelles perspectives se font jour : malgré une opposition majoritaire des élus communautaires de Haute Charente, la décision préfectorale nous impose la fusion avec la Communauté de Communes de Charente Limousine… ainsi va la démocratie ! … quel sera l'impact pour notre commune rurale, noyée au milieu de 63 communes de la nouvelle communauté ?

Pour finir sur une note un peu plus positive et au nom de toute la municipalité, je vous souhaite, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2017, en bonne santé et je fais le vœu que notre avenir soit remplit de paix et de fraternité.

Le Maire,

Catherine Raynaud

A word from a Mayor :

Do the inhabitants of our planet understand that life, the economy and therefore politics should be entirely devoted to humanity...?

The United States has elected a president totally opposed to this idea after a high-profile political campaign, animated by hatred, misogyny and racism! ... And once again, the false and manipulative words paid off, as they did in the "Brexit" referendum of our British neighbors and friends, and such as in the rejection of policies in Hungary and Poland, and such as in the disturbing political direction in Austria and other countries.

We need a Europe of solidarity; of respect and fraternity among peoples - not a Europe of competition and competitiveness - that of money!

There are many who feel anger and bitterness and a desire for revenge against a political system that has failed them…

We must be vigilant - 2017 should be a time of democratic expression so that the redistribution of wealth produced should be fair and equitable. It is the only solution to avoid the many wars that plague and burn our planet...!

And closer to home, then...?

The municipal council of Lussac, as well as the Regional Council of Poitou-Charentes and many municipalities spoke out unambiguously against the major transatlantic trade agreements (CETA and TAFTA), and refocus on vigorously defending public services and to continue and develop the "good life togther" in our commune. This definitely deserves a small mid-term appraisal of our mandate, some reflections of our "village fete," and especially the invitation to involve you more in community life. All good initiatives and goodwill are welcome...!

Communal life has changed a little:

* In September, Mrs. Laplagne left the council for personal reasons, and we are now 10 who continue to serve you.

* In January 2017, a new situation emerged: despite a majority vote of the elected community of Haute Charente, the decision of the *prefecture* requires us to merge with the Community of Communes of Charente Limousine ... so much for democracy! What will be the impact on our rural community, submerged amid 63 communes of the new community?

Last but not least, and to end on a more positive note, on behalf of the entire municipality, I would like to wish all of you and your loved ones a very happy 2017 year in good health and I hope that our future will be filled with peace and fraternity.

...Pour un bilan de mi-mandat...

Nous sommes bientôt à mi-mandat et il est temps de faire un point sur ce que nous avons réalisé.

Certains travaux étaient déjà engagés par l'ancienne municipalité (Salle des fêtes) mais nous avons du faire face rapidement à de nombreux aléas (fosse, eaux de pluie…) non prévus au budget mais nécessaires pour mener le projet à son terme.

Les hausses d'impôts successives auxquelles nous avons du nous plier ont participé à la réussite de ces travaux et aux achats dont vous pouvez bénéficier quotidiennement.

Je soulignerais par ailleurs que certains travaux, pourtant nécessaires, ont été réalisé en régie et n'auraient pas pu voir le jour sans le travail de René Larquemin au quotidien et l'aide de nombreux bénévoles que je remercie très sincèrement (Jean-Michel, Michel, Patrice, Sébastien, Philippe, Jean et Dédé, la famille Demaille….)

Un petit retour en arrière sur les travaux :

* La mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes avec tout l'équipement nécessaire aux utilisateurs.
* Le remplacement de la fosse septique de la salle des fêtes par une installation de traitements des eaux sanitaires adaptée.
* La gestion des eaux pluviales, effectuée en plusieurs tranches, allant de l'église à la salle des fêtes sans oublier la rue transversale du champs du puits et une partie allant au lotissement.
* La maintenance des ateliers et les réparations mécaniques des équipements.
* Le remplacement de la porte de la mairie désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.
* Le refaçonnage de nombreux chemins très abîmés (chemin de l'aérodrome, chemin entre Boisset et La Géon, chemin des Landes, chemin derrière la ferme de Mr Putier, chemin de La Géon).

* L'entretien et la réparation des autres chemins
* Le reprofilage et la rénovation du revêtement de la place du lotissement au champ du puits en collaboration avec la Communauté de Communes
* La création d'un verger communal avec hôtel à insectes où chacun peut venir s'y ressourcer
* Acquisition, réalisation et mise en service du parc à matériaux
* Régularisation de parcelles cadastrales communales, dont l'acquisition a du être réalisée dans le respect des nouvelles législations

La sécurisation de l'école :

* Le revêtement de la cour
* La réparation des portails
* La rampe d'accès pour les enfants à mobilité réduite
* Les gardes-corps aux fenêtres de l'étage
* La sécurisation de l'escalier
* La rénovation de la cour extérieure (grillage, mur de soutènement, préaux…)
* La mise aux normes électriques du rez de chaussée et des toilettes
* Le remplacement des convecteurs par des radiateurs à accumulation, plus économiques dans la salle de classe

De nombreux achats :

* Un ordinateur avec ses logiciels et un grand écran pour le secrétariat
* Un vidéo projecteur pour les écoliers
* Un compresseur pour l'atelier
* Des tenues de travail adaptées à la sécurité pour les employés (pantalon, veste, chaussures…)
* Le remplacement des quatre pneus du tracteur
* Des accessoires indispensables à la cantine (poêles, ustensiles, machine à laver…)
* Quelques outils pour l'atelier (pas terminé)
* Le renouvellement progressif de la vaisselle de la salle des fêtes (pas terminé)
* Des boites aux lettres
* Un défibrillateur
* …

Nous avons récemment installé dans le verger communal un deuxième hôtel à insectes offert par la Communauté de Communes.

Le premier sera aménagé par les enfants pendant les TAPS.

Hôtels à insectes

TAFTA / CETA, un petit rappel…

Après avoir pris la délibération le 14 novembre 2014 se déclarant « Zone Hors Tafta et Ceta », les élus ont dévoilé le 5 novembre 2016 une plaque signifiant le refus de notre petite commune rurale charentaise de voir l'avenir de ses habitants soumis à ces traités d'harmonisation par le bas.

Cette pose officielle de panneaux s'est déroulée en présence des maires des communes de St Claud, St Mary, Chirac, Coulgens, de responsables de collectifs « Anti Tafta et Ceta ». Malgré un temps maussade, de nombreux habitants étaient présents.

Après la lecture du discours (disponible en mairie) qui rappelait les articles du décret du « Grand Marché Transatlantique de libre échange » et leurs conséquences sur la vie quotidienne, les conversations se sont poursuivies à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Qu'est-ce que le CETA ? … le frère jumeau du TAFTA avec les mêmes dangers, les mêmes suppressions des normes, la même atteinte à la démocratie.

Le gouvernement a récemment déclaré que le TAFTA, accord en cours de négociation entre l'UE et les Etats-Unis n'était « pas signable en l'état », à l'inverse, il juge que son cousin, le CETA (accord entre l'UE et le Canada) est un « bon accord ».

Pour mémoire, les gouvernements européens ont signé l'accord entre l'UE et le Canada (CETA) début novembre, malgré l'opposition de la Wallonie (qui a reçu de nombreuses pressions pour faire machine arrière) et celui-ci devrait rentrer en application provisoire très rapidement avant même que les parlements nationaux ne l'aient entériné !

Un mauvais TAFTA à rejeter et un bon CETA à accepter ? Deux accords complétement différents, vraiment ?

A vous de juger :

Agriculture :

TAFTA —> Au stade actuel de la négociation , l'UE propose de supprimer la quasi totalité de ses droits de douane.

CETA —> Suppression presque totale des droits de douane agricoles une fois l'accord entièrement mis en œuvre. Sans droit de douane et face à la concurrence mondiale, l'agriculture est vouée à s'industrialiser encore plus, avec la disparition des paysans et le développement de fermes usines.

Alimentation :

TAFTA —> Afin de faciliter les négociations, l'UE a accepté de transformer sa législation sur les viandes et accepte désormais l'importation de viandes rincées à l'acide lactique.

CETA —> En parallèle des négociations, l'UE a transformé sa législation sur les viandes et accepte désormais l'importation de viandes rincées à l'eau recyclée.

Seule une petite partie de nos IGP (Indication Géographique de Provenance) qui sont la garantie de la qualité de notre alimentation seraient reconnues; une fois les accords adoptés, les normes alimentaires continueront à être détricotées au moyen de mécanisme de coopération réglementaire. Avec une alimentation de moindre qualité, les consommateurs sont perdants.

Développement durable :

TAFTA —> L'UE cherche à démanteler les politiques américaines qui réservent une partie des marchés publics aux entreprises locales, qui permettent de créer des emplois dans les territoires.

CETA —> Sous la pression de l'UE, le Canada a accepté d'ouvrir ses marchés publics à la concurrence des entreprises européennes dans des milliers de nouvelles communes et collectivités publiques, à contre courant des enjeux de transaction et de démocratie, les deux accords empêchent des politiques ambitieuses de soutien et de préférence aux acteurs économiques locaux.

Climat :

TAFTA —> L'UE souhaite un chapitre Energie pour étendre l'investissement des entreprises européennes dans l'extraction et l'exportation de gaz de schiste, largement extrait par fracturation hydraulique.

CETA —> Le traité facilite l'investissement des entreprises européennes dans l'extraction des pétroles bitumeux canadiens extrêmement polluant, aux fins d'exportation vers l'Europe. Plus d 'énergies sales, les deux accords sont incompatibles avec la transition énergétique, les accords de la COP 21 et la lutte contre les bouleversements climatiques.

Services publics :

TAFTA —> Tous les services publics sont concernés sauf ceux exercés « dans le cadre de l'autorité gouvernementale » (services régaliens) et les services audiovisuels seront libéralisés.

CETA —> Seuls sont explicitement exclus les services de police, de justice et de l'armée, de même que l'audiovisuel. Tous les services qui ne sont pas 100% financés publiquement peuvent être privatisés.

Moins de marge de manœuvre pour organiser les services publics et définir leurs missions, place accrue du marché et de la concurrence dans la fixation des prix et des prestations au détriment des utilisateurs et de la qualité du service.

Transparence :

TAFTA —> Seul les parlementaires et les ministres peuvent consulter les textes dans des chambres ultra-sécurisées.

CETA —> Personne n'a vu les textes des négociations jusqu'à la conclusion annoncée par l'UE en août 2014, pourtant concernés dans de nombreux aspects de leur vie quotidienne, la population et les élus locaux sont écartés du débat.

Culture:

TAFTA —> L'exception culturelle ne concerne que l'audiovisuel

CETA—> Les exceptions déniées par l'UE concernent l'audiovisuel alors que le Canada propose une conception bien plus large (métiers du livre, musique…). Place aux majors, mise en danger des indépendants et de la diversité de l'offre culturelle.

Les deux accords, TAFTA et CETA donnent des droits exceptionnels aux multinationales qui pourront :

* porter plainte devant des tribunaux privés contre les Etats, l'inverse étant impossible pour les lois et réglementations qui risqueraient de porter atteinte à leurs profits.
* Profiter du « mécanisme de coopération réglementaire » qui permettra de refuser tout projet de loi ou de réglementation de porter atteinte à leurs intérêts, et ce même bien après la signature des accords.

Aujourd'hui, McDonald réclame 19,8 M de dollars à la ville de Florence pour avoir essuyé un refus d'implantation d'un « restaurant » de la marque sur la Piazza del Duono, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Piazza del Dueno est un joyau mondial, elle fait partie de notre patrimoine commun. La ville de Florence en Toscane, essaie de promouvoir la Slowfood, la culture culinaire locale, elle étudie l'implantation des jardins collectifs et de toits potagers, cette ville promeut une alimentation plus saine pour ses citoyens et tente de préserver son patrimoine tant culinaire qu'historique.

Avons-nous là un aperçu des recours que les grandes multinationales pourront intenter demain en toute légalité ?

Engager des procès contre des territoires qui veulent conserver une identité culinaire, des valeurs, un patrimoine ?

McDonald dénonce une « injustice manifeste », un obstacle à la liberté d'entreprendre et réclame des dommages et intérêts pour le manque à gagner d 'un « restaurant » qui n'existe pas !

Mais comment est-ce possible ? Comment protéger nos territoires contre l'appétit de ces grandes multinationales ? Est-ce là un avant goût sauce burger des accords à huit clos en cours de tractation entre l'Europe et le continent Américain ?

Alors NON au Grand Marché TransAtlantique !

Vers quel environnement durable pour votre commune ? :

La municipalité a souhaité s'engager dans une réflexion sur le projet «Terre saine » qui contribue comme la Trame Verte et Bleue (TVB) au respect de l'environnement durable et de la diversité écologique.
A partir du 1er janvier 2017, comme l'exige la loi, la commune s'engage à ne plus utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien du domaine public communal. Nous vous engageons à participer en respectant les consignes.

Trame Verte et Bleue (TVB) :

Lors de la cérémonie des vœux, une présentation vous sera faite concernant le diagnostic de notre commune sur la Trame Verte et Bleue.

Celui-ci à eu pour but de recenser l'état du bocage le long de nos voies communales, afin d'organiser et de planifier la création, la rénovation et l'entretien de nos haies qui constituent la source de vie de nombreuses espèces animales et végétales.

Vous serez cordialement invité à participer aux moments conviviaux des plantations qui seront prochainement programmés. Nous souhaitons vivement l'implication des agriculteurs concernés pour que ce projet soit une réussite. Nous prendrons ensuite les décisions qui assureront la protection de votre bocage.

La carte ci-jointe vous renseignera sur l'état du bocage de notre commune. –

Cartographie des réservoirs de biodiversité et de leurs connexions par le biais des haies en bordure de voies communales sur la commune de Lussac

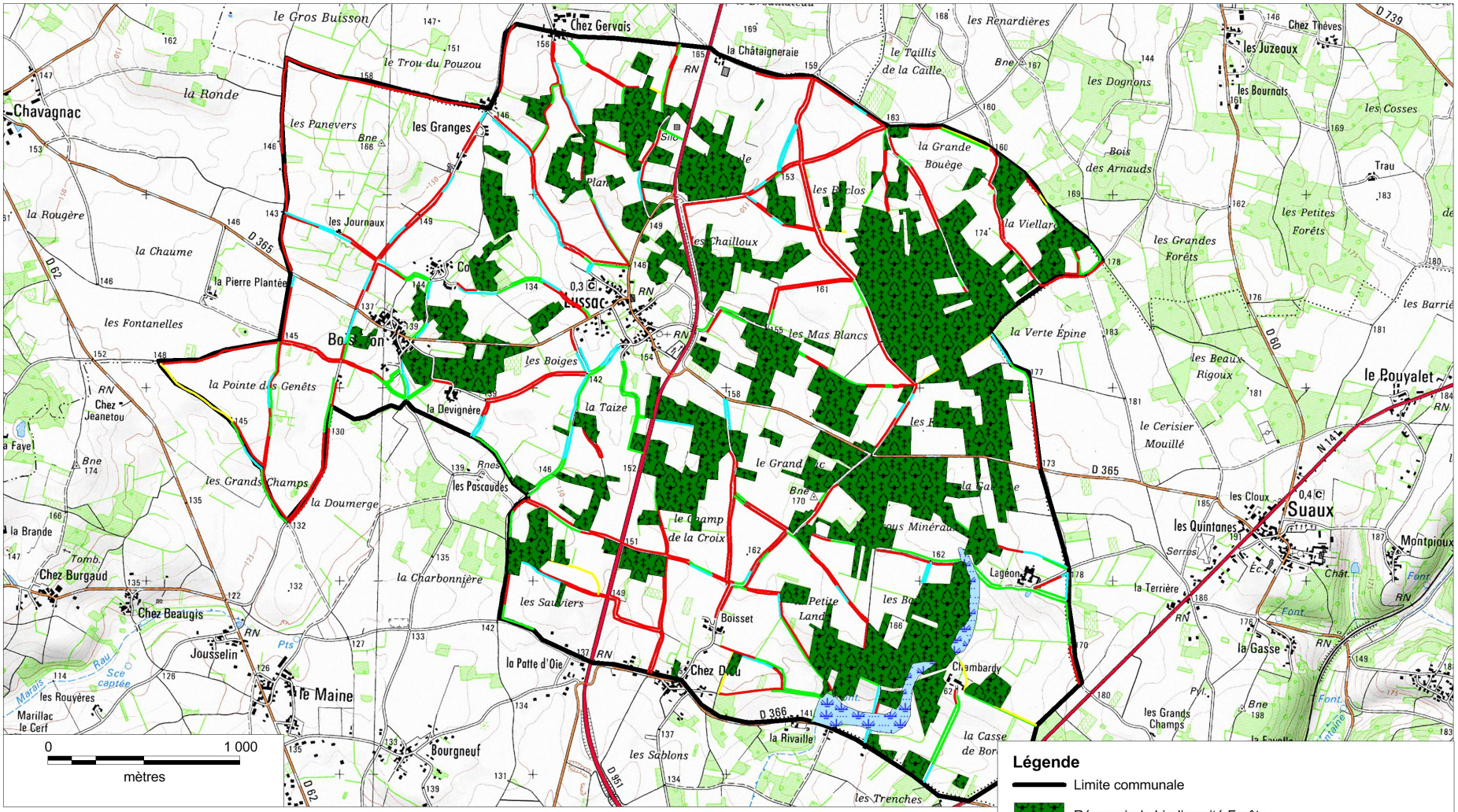

Recensement de la population 2017 :

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyen de transport utilisé, condition de logement…

Après le recensement, chaque commune a un nombre d'habitants. Ce nombre d'habitants sert d'abord à l'Etat pour donner des dotations financières au budget de la commune. Plus il y a d'habitants, plus la dotation est importante, améliorant ainsi le fonctionnement de la commune.

Le recensement de la population ce sont des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement sur la commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.
Pour ce faire, nous avons recruté un agent recenseur qui viendra à votre rencontre. Réservez lui le meilleur accueil.

Comment ça se passe ?

L'agent recenseur vous déposera un document à compléter, qu'il reviendra chercher plus tard.
Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à lui en parler, il se fera un plaisir de vous aider.

Brigitte Friedel,
Agent recenseur

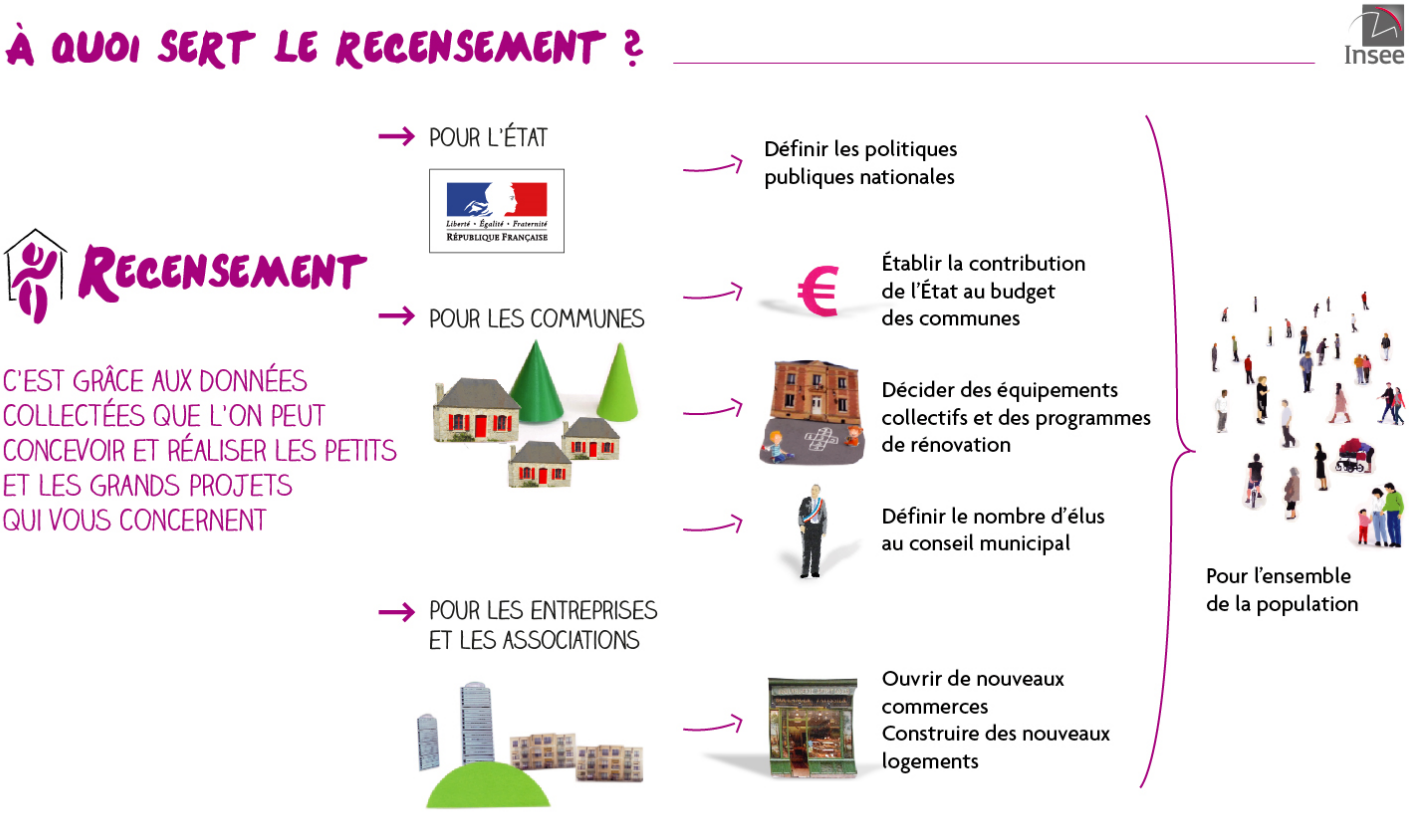

Fête au village :

Notre obsession à vouloir renforcer le lien social au sein de notre commune nous avait conduit à imaginer une « fête au village » lors de la fête de la musique. Les disponibilités des animateurs préssentis et les dates festives des communes voisines, nous ont obligé à proposer la date du 23 juillet !

Ce choix imposé s'est révélé positif pour tous !
Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui se sont investis lors de cette soirée, remarquablement animée par Michel Mathé et sa roulotte (le Trio Montmartre) qui a su faire participer le public, sans oublier les nombreux amis de la scène ouverte : Philippe Bastier, Philippe Birot, Dominique Bailly-Maitre, le groupe sueno familia, le couple Irlandais Mick et Christine Ellis, Delphine, Soizic, Bernard Germarneau et Sylvie, sa fille.

Grâce à l'implication de l'association des parents d'élèves et au travail de communication réalisé par Estelle, la participation a été très supérieure à nos attentes puisque 260 repas ont été servis.

Très beau succès ! Une fête simple et sans chichis mais qui apporte la preuve que l'on peut vivre à la campagne et que l'on peut aussi la faire revivre !

A renouveler… Mais quelle animation pour 2017 ?

Toutes vos idées sont les bienvenues.

Cérémonie du 11 novembre :

Les anciens combattants de la section de Nieuil ont organisé le jeudi 10 novembre une cérémonie pour le 100ème anniversaire de la Guerre 1914/1918. A cette occasion, le musée itinérant d'Albert Robin de l'association Art - Culture - Collection - Conservation du Patrimoine avait fait le déplacement. La municipalité de Lussac s'étant associée pleinement à cette journée de commémoration et de mémoire, l'école de Lussac a participé à la cérémonie et à la visite de l'exposition.

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé nos administrés devant le monument avant de participer au verre de l 'amitié offert par la municipalité.

Ballade à Confolens :

La municipalité a fait découvrir ou redécouvrir à une trentaine de personnes le spectacle « Horizon du Monde » pendant la journée solidarité du Festival de Confolens. Le transport en bus a été financé par la Communauté de Communes de Haute Charente.

Repas des ainés :

Les ainés se sont retrouvés le temps d'une journée pour le traditionnel repas. L'animation a été assurée par Delphine et son accordéon et Alexandra nous avait concocté un succulent repas.

Un grand merci à notre poète de ce jour...

- Retrouvailles -

C'est un jour réservé
Le repas des aînés
Midi vient de sonner
Ponctuels, ils sont arrivés
Le regard pétillant
Enfin se retrouver
Parler du bon vieux temps
Heureux comme l'enfant sage
Qui reçoit une image
Devant une table bien garnie
Joyeusement ils se sont assis
Un petit air d'accordéon
Diffuse ses gais flonflons
Ça y est c'est parti.
Qu'est-ce que tu deviens ?
Hein ! Tu te souviens
C'était le bon vieux temps
Oui : on avait vingt ans
Sans parler d'avenir
Se raconter leurs histoires
Et les bons souvenirs
Nichés dans leur mémoire
Ils vont pour aujourd'hui
Oublier leurs soucis
La lourde solitude
Leur restant de vie
Pavé d'incertitude
Ainsi filent les heures
La journée est passée
La fête est finie
Il va falloir se quitter
Regagner sa demeure
Continuer son chemin
Au revoir les amis
Peut être à l'an prochain.

L' Association des Parents d'élèves du RPI Nieuil– Lussac :

Bonjour à tous,

Une nouvelle année scolaire commence et le bureau de l'Association des Parents d'Elève (APE) a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 04 octobre 2016.
Nous tenons à vous dresser un bilan de l'année écoulée et vous informer de quelques dates à retenir pour l'année à venir.

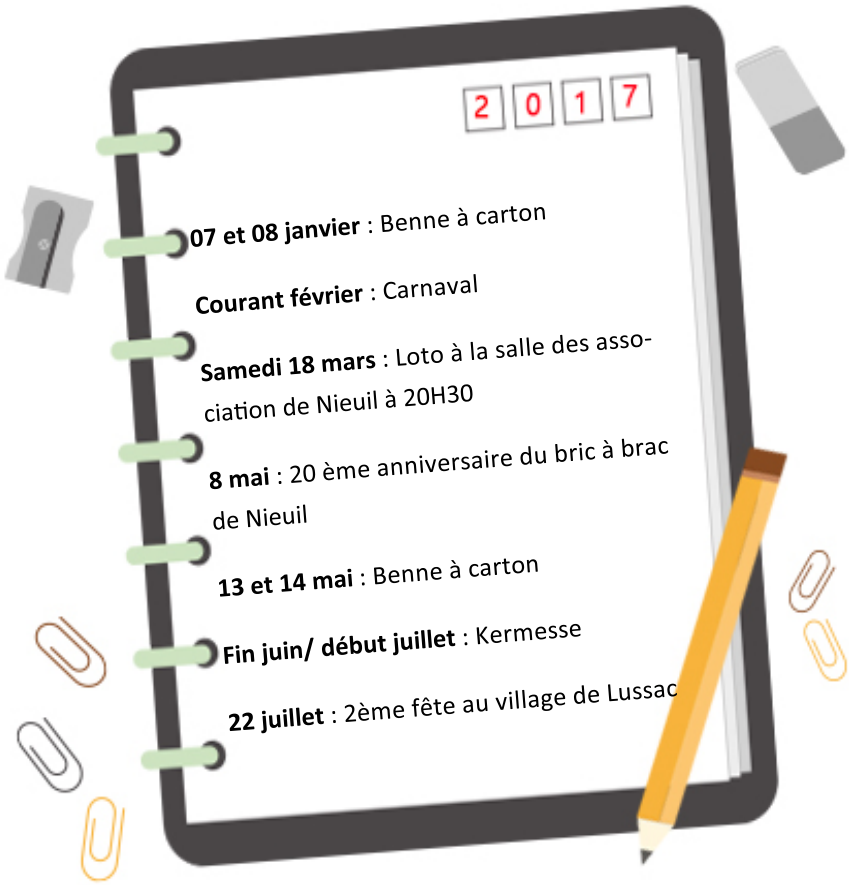

<u>Voici la composition du nouveau bureau :</u>
Président : Mathieu Nexon
Vice Présidente : Sylvie Cercellier
Trésorière : Jennyline Isabelle
Trésorier adjoint : Stéphane Marrot
Secrétaire : Elodie Perinet
Secrétaire adjointe : Julie Manceau
Membres : Elodie Allard, Aurélien Baudet, Sandrine Denaud, Nadia Guinot, Thierry Guinot, Sébastien Léger, Nicolas Lochon, Stéphanie Mauduit, Aurore Richard, Audrey Soury

Tout d'abord l'année 2015/2016 a été rythmé par plusieurs manifestations : le loto, le traditionnel bric à brac du 08 mai, la 1ère fête du village de Lussac, la kermesse associée à la vente des tickets de tombola qui est une rentrée d'argent très importante et non négligeable. Ces différentes manifestations ont permis de récolter de l'argent pour :
- acheter les livres pour le noël des enfants, organiser le goûter de noël et du carnaval.
- prendre en charge le coût des bus qui permettent à nos enfants de participer aux différentes sorties scolaire (voyage de fin d'année, sortie à la voile, à la piscine, au cinéma,...). C'est le plus important poste de dépense d'un montant total de 3 488euros.
Nous tenons à remercier les municipalités de Lussac et de Nieuil, les enseignantes, les membres du bureau de l'année dernière, les commerçants ainsi que l'ensemble des personnes volontaires pour leur disponibilité et leur soutien.

N'oublions pas que nous faisons tout cela pour nos enfants.

Le bureau de l'APE.

La société de chasse :

La nouvelle année est aussi signe de renouveau dans le bureau de la société de chasse :
Président : Lilian Demaille
Vice Président : Alain Fourreau
Secrétaire : Léon Seine
Trésorier :Jacky Binche.

La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

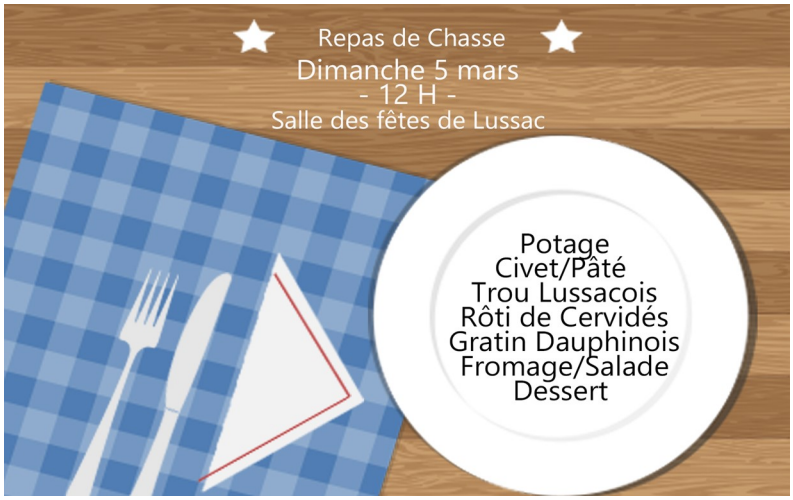

Un brocanteur à Lussac :

Installé depuis deux ans à la devignère, Romain Raffin, brocanteur vous propose ses différents services :

* Débarrasse de la cave au grenier
* Achète comptant vos collections (cartes postales anciennes, vieilles monnaies, jeux anciens, cycles, motocycles…)

De plus, il vous propose régulièrement des déballages sur votre commune. Le prochain aura lieu le samedi 21 et dimanche 22 janvier à la devignère.

Pour les habitants de Lussac, un avantage commercial lors des déballages et pourquoi pas une estimation gratuite si besoin.

Pour plus de renseignements :

Romain Raffin
La devignère 16450 Lussac
Portable : 06 86 24 64 76
Fixe : 05 17 23 42 53 (HR)

Bienvenue à la Devignère :

La Devignère, petit hameau de fin du 15 ème siècle, il devient en 1991 un lieu culturel, puis en 2005 il se transforme en association et résidence d'artistes sous le nom de Thélème.
Les feux de la rampe se sont éteints définitivement sur Thélème en juillet 2016. L'endroit particulièrement atypique ne pouvait point disparaître…

Le propriétaire a décidé de faire vivre le lieu autrement et d'en faire un hébergement ouvert à l'année pour tous (familles, particuliers, artistes, évènementiels, entreprises, associations …).
Ce lieu d'hébergement aux tarifs accessibles peut accueillir jusqu'à 20 personnes. La location peut se faire à la journée, à la semaine ou bien au mois.
Vous trouverez à votre disposition une grande salle de 100 m², une cuisine, un salon, deux grands dortoirs, une chambre V.I.P, une salle de musique, un labo photo, le sourire des gens qui vous accueillent et des clowns par ci par là…
Des plaquettes informatives sont à votre disposition à la Mairie

Et si on se donnait rendez-vous ? :

La municipalité a accueilli très favorablement l'initiative de nos anciens qui souhaitent pouvoir se rencontrer une après-midi par quinzaine, avec des jeux de société, des jeux de cartes ou simplement bavarder autour d'un café…

Pour permettre à tous de se retrouver, la municipalité met le hall de la salle des fêtes à votre disposition.

Si vous êtes intéressé par cet après-midi récréatif, contacter la Mairie.

Première séance : **Mercredi 1er Février**

La beauté à votre domicile :

Emilie Piechota vous propose de découvrir ou re découvrir l'onglerie et l'esthétique directement à votre domicile.
Après avoir fait un CAP esthétique et des formations dans l'onglerie ainsi qu'un perfectionnement, Emilie a souhaité s'installer dans la région et dans notre village pour exercer sa passion.
Depuis octobre, elle vous propose de nombreuses prestations : onglerie, pose de capsules et gel, vernis semi permanent, épilation, soin des mains et des pieds, soin du visage.
De plus, elle innove en proposant un soin du visage avec deux appareils adaptés au type de peau, ce que l'on trouve rarement en institut.
Elle innove également en proposant des prestations pour les plus jeunes; soin du visage bio et à des prix raisonnables. Et pour les plus petits, une idée originale autour d'un goûter d'anniversaire en proposant une nail party, à partir de 8 ans et 5 participantes maximum. L'objectif étant d'apprendre à faire une déco à la peinture. Une pose de vernis et déco à chaque participante.
Elle intervient dans un secteur d'environ 20 kilomètres autour de Chasseneuil, voire plus sur demande.
Vous n'avez donc plus de raison de ne pas vous faire plaisir quelque soit votre âge, la beauté vient à vous !
Pensez également aux bons cadeaux en offrant à celles/ceux que vous aimez des soins ou une épilation.
Depuis peu, la jeune esthéticienne vous propose à la vente des crèmes bio de la marque Beauté Simple (crème pour le visage, pour le corps, gamme pour les hommes). Les crèmes sont disponibles sur commande à des prix attractifs.
Vous pouvez la contacter du lundi au vendredi de 9H à 18H et le samedi de 9H à 17H.

Recensement citoyen :

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

POURQUOI ? Pou vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

Par internet : www.service-public.fr

A la mairie de votre domicile muni de votre pièce d'identité et du livret de famille

Don de sang - Avis de recherche urgent :

Les malades (cancer, leucémie, anémie…), les opérés, les accidentés, les grands brûlés, les hémophiles, les jeunes mamans, etc… de France recherchent pour sauver leur vie des donneurs de sang, hommes ou femmes âgées de 18 à 70 ans, de tout groupe sanguin, en bonne santé pesant plus de 50kg.

Si vous pensez pouvoir correspondre à cette annonce urgente, l'amicale des donneurs de sang du Sud-Confolentais aura le plaisir de vous recevoir à la salle des fêtes de Chasseneuil de 16H à 20H, les 1er mars, 4 mai, 4 juillet, 5 septembre et 7 novembre.

donneursdesanghautecharente.e-monsite.com ou appelez le **0 800 109 900** (appel gratuit)

CAUE :

Vous souhaitez faire construire, restaurer, transformer une habitation et vous vous interrogez sur sa qualité architecturale, son intégration dans l'environnement, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

L'architecte, le conseiller énergie, et la paysagiste du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance.

Des permanences décentralisées ont lieu dans plusieurs communes du Département.

N'hésitez pas à vus renseigner au 05 45 92 95 93 ou caue16@wanadoo.fr

CAUE Charente et son espace INFO→ ÉNERGIE

Du nouveau dans la gestion des déchets…

A compter du 1er avril 2017, la collecte de notre commune va changer pour s'adapter au tri et à la réduction des ordures ménagères. Depuis quelques années et encore plus l'an dernier avec les nouvelles consignes de tri des pots, barquettes et films en plastique, le sac noir a beaucoup maigri. Lorsqu'il est sorti toutes les semaines, il est à peine rempli.

Notre communauté de communes la CDC de Haute Charente et Calitom ont donc décidé d'adapter la fréquence de collecte des ordures ménagères des particuliers en conséquence. Dans quelques mois, les sacs noirs seront ramassés tous les 15 jours. Le service de collecte restera assuré toutes les semaines mais de manière alternée : les sacs jaunes une semaine et les sacs noirs l'autre semaine.

Un composteur, un sac jaune et un sac noir

Le tri des emballages recyclables, du papier, du verre dans les conteneurs mais surtout le compostage des bio déchets sont désormais indispensables. La réglementation interdit d'ailleurs à partir de 2025 les déchets fermentescibles (épluchures, restes de repas…) dans les ordures ménagères.

Après le tri, le compostage va maintenant faire partie de notre quotidien. C'est la raison pour laquelle, Calitom mène actuellement une grande campagne de distribution de composteurs. Grâce au retrait des bio déchets, le compostage permet de conserver ses ordures ménagères non-dégradables encore plus longtemps.

Pour les personnes résidant en logement collectif ou ne possédant pas de jardin, des points de compostage de quartier sont aussi en cours de mise en œuvre.

Les cantines scolaires, les salles des fêtes, les maisons de retraite, les écoles qui produisent des volumes plus conséquents de déchets garderont leur fréquence toutes les semaines.

Cette évolution répond aux objectifs de réduction des ordures ménagères, de valorisation maximum et de maîtrise des coûts de gestion des déchets. 1/3 de la population du territoire de Calitom est concerné par cette évolution (précisions coût à voir :….)

Toutes les informations concernant les opérations de distribution de composteurs ou bientôt les jours de collecte vous seront adressés dans votre boîte aux lettres. Consultez également régulièrement le site internet www.calitom.com pour avoir plus de détails. Les jours de collecte y sont également en ligne en tapant le nom de la commune. Pour un rappel des consignes de tri : www.trionsplusfort16.com

Aménagement foncier / RN 141 :

Point info sur l'aménagement foncier agricole et forestier de Nieuil, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Lussac, Suaux

Informez la commission intercommunale des travaux soumis à autorisation dans vos parcelles !

L'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) lié à la mise en 2x2 voies de la RN 141, sur les communes de Nieuil, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Lussac, Suaux, est en cours. Pour protéger le travail de fond mené par les géomètres sans geler pour autant l'activité sur ces parcelles, **certains travaux sur des parcelles du périmètre sont soumis à autorisation de la commission intercommunale** :

- les travaux forestiers y compris les plantations et les coupes d'entretien,
- la mise en culture des secteurs environnementaux identifiés comme sensibles,
- l'arasement de talus et de haies,
- la création de réseau d'irrigation ou de drainage,
- la plantation et l'arrachage d'arbres fruitiers.

L'exécution de ces travaux en infraction est punie en application de l'article L. 121-3 du code rural et de la pêche maritime et la remise en état est réalisée aux frais du contrevenant dans les conditions fixées par l'article R. 121-27 du code rural et de la pêche maritime.

Pour effectuer une demande de travaux sur une parcelle comprise dans le périmètre, la liste des parcelles incluses dans le périmètre et le **formulaire d'autorisation de travaux** sont téléchargeables à l'adresse :

http://www.lacharente.fr/le-departement/les-actions-du-departement/developpement-local/

**** La construction de ce projet parcellaire est basée sur un échange multilatéral de parcelles entre les propriétaires en suivant le principe d'équilibre des comptes en surface et en valeurs de points agronomiques à partir du classement des sols. Dans cette procédure longue et complexe, ce principe d'équilibrage des comptes est mis à mal si des travaux viennent remettre en question la nature (et donc la valeur d'échange) de la parcelle.***

Trésoreries :

Malgré de nombreuses oppositions, les trésoreries de Chasseneuil et de St Claud fermeront leurs portes au 1er janvier 2017.

A compter du 9 janvier, une nouvelle trésorerie ouvrira à Roumazières-Loubert qui regroupera les 3 perceptions de Chabanais, Chasseneuil et St Claud.

La trésorerie de St Claud est donc tranférée à Roumazières-Loubert mais nous ne connaissons pas à ce jour les horaires de celle-ci.

Les réseaux 4G de téléphonie mobile se déploient près de chez vous :

Les opérateurs de téléphonie mobile poursuivent le déploiement de leurs services de très haut débit mobile (4G).

Dans certains cas, la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par les antennes râteau. Pour y remedier un dispositif d'assistance a été mis en place par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) et les opérateurs de téléphonie concernés :

Si vous constatez des perturbations, appelez le :

0 970 818 818

Appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8H à 19H

Pour plus d'informations : **www.recevoirlatnt.fr**

Pour rester auprès d'un proche hospitalisé :

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Maison d'accueil des Familles d'Hospitalisés « La Pelouse »,

65 rue de la Pelouse de Douet

33000 Bordeaux

www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr

Infos pratiques :

DECHETERIES :

Chasseneuil : 05 45 39 94 49

Les lundi, jeudi, vendredi et samedi
de 9H à 12H et de 14H à 18H
Le mercredi après-midi de
14H à 18H

Saint Claud : 05 45 71 36 57

Les lundi, vendredi, samedi de
9H à 12H et de 14H à 18H.
Le mardi de 14H à 18H
Le jeudi de 9H à 12H

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE :

Chasseneuil : 05 45 39 50 06

Roumazières : 05 45 71 30 02

Ce journal a été réalisé par Estelle Raynaud
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique. Merci.